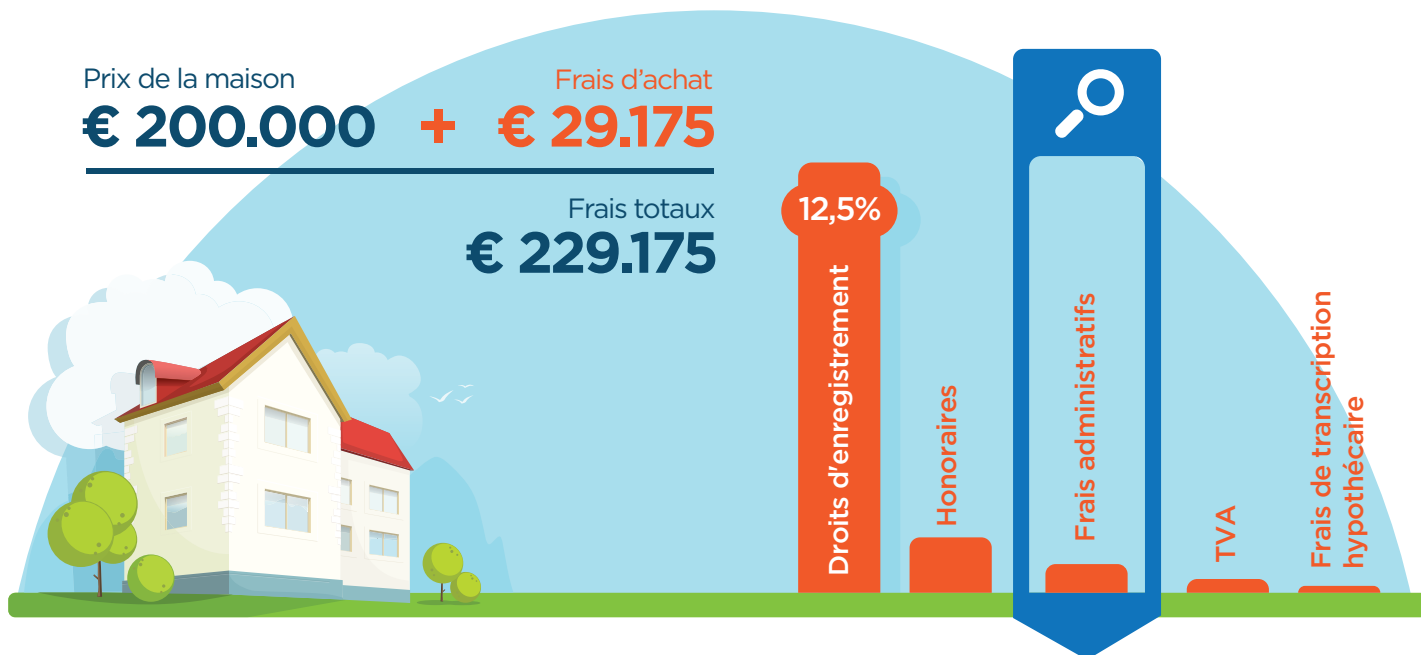


ACHETER UNE MAISON EN WALLONIE OU À BRUXELLES : QUID DES FRAIS ADMINISTRATIFS ?



ZOOM SUR LES FRAIS ADMINISTRATIFS, QUE COUVRENT-ILS ?

Frais des recherches fiscales et hypothécaires

Les frais nécessaires pour assurer la sécurité juridique du bien pour que le bien puisse être vendu "quitte et libre de toutes charges" (ardoise vierge).

Frais généraux de l'étude notariale

Fais de fonctionnement de l'étude notariale : investissement, coûts de matériel, loyer, indemnité pour les équipements d'utilité publique, rémunération des collaborateurs qui n'étaient pas impliqués dans l'acte mais qui sont néanmoins nécessaires pour garantir un service complet : accueil, comptabilité, etc.

Frais de délivrance, conventionnellement convenus, à charge du vendeur

Si les parties le décident expressément dans le compromis, certains frais peuvent être mis à charge de l'acheteur. Exemple : frais de mesurage et de bornage.

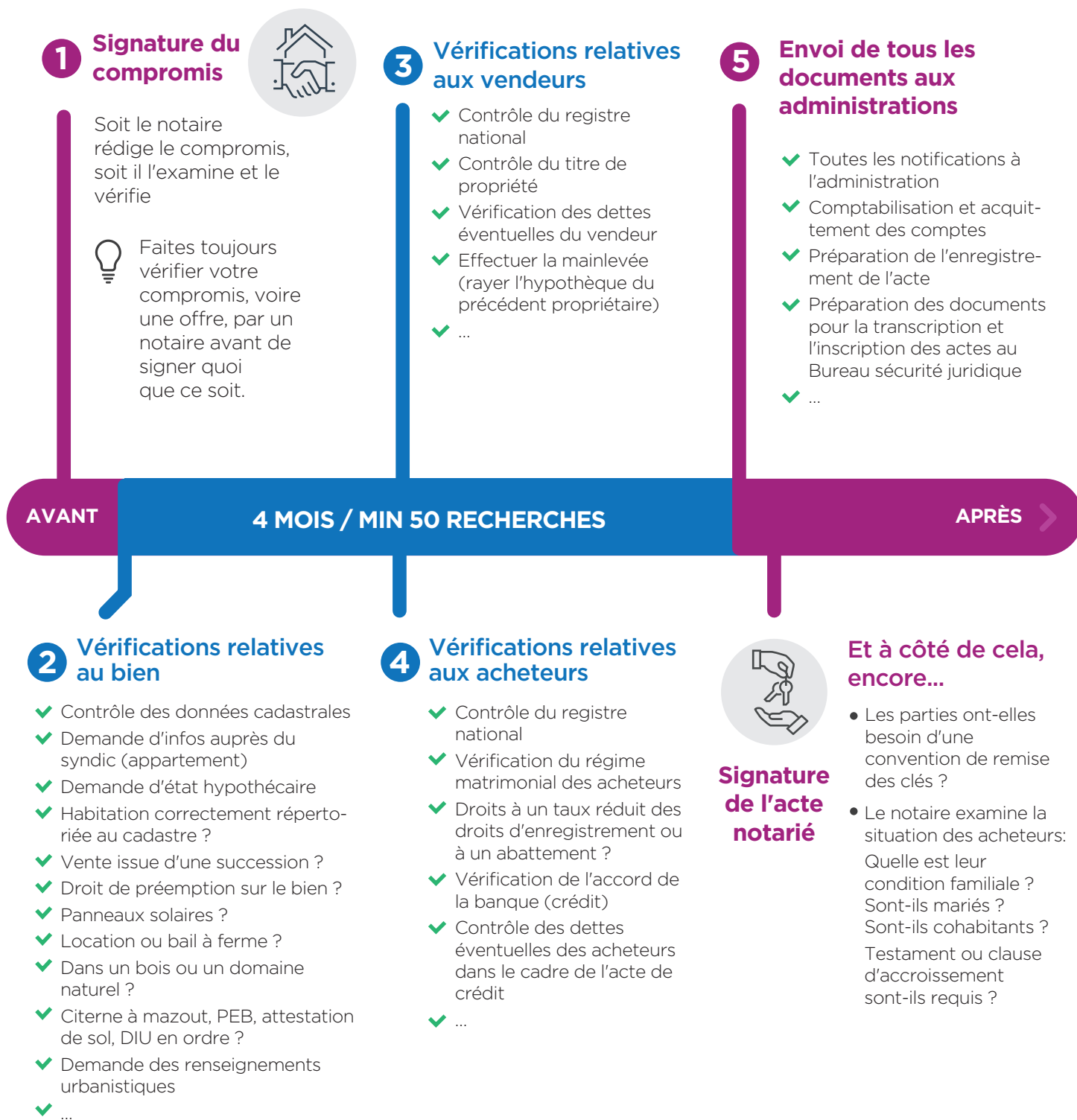
Coûts des formalités obligatoires après la signature de l'acte

Notifications aux différents interlocuteurs ou autorités, préparation pour l'enregistrement des actes et la transcription, préparation et remise des copies, conservation de l'acte, etc.

Un acte notarié n'est pas un document-type : des mois de travail de recherche en amont et en aval sont requis !



ZOOM SUR LES DÉMARCHES EFFECTUÉES PAR L'ÉTUDE NOTARIALE



Renseignez-vous toujours à l'avance auprès de l'étude notariale sur le coût présumé des démarches.